



PROGRAMME FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE TAXI

Public concerné :

- ☞ Titulaires de la carte professionnelle de conducteur de taxi depuis 5 ans au moins.

Prérequis :

- ☞ Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi

PROGRAMME ET OBJECTIFS DE FORMATION :

Programme conforme au référentiel défini par l'arrêté du 11 aout 2017

NOR : TRAT1722097A

1^{ère} journée : 7 heures :

DROIT DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES - 3,5 heures :

- Quels sont les transports publics particuliers de personnes (T3P)
- Connaître les dispositions réglementaires communes à ces trois activités professionnelles.
- Être capable de trouver les informations relatives à l'évolution de la réglementation ; les outils nécessaires au suivi de cette évolution.

REGLEMENTATION SPECIFIQUE A L'ACTIVITE TAXIS - 3,5 heures :

- Quelles sont les dispositions spécifiques à l'activité de conducteur de taxi
- Comment ont évoluées ces dispositions
- Quelles sont les nouvelles règles
- Étude de l'arrêté préfectoral départemental, son contenu, son application.
- Être capable de trouver les informations relatives à l'évolution de la réglementation ; les outils nécessaires au suivi de cette évolution.

2^{ème} journée : 7 heures :

SECURITE ROUTIERE – 3,5 heures :

- Connaître les points essentiels de l'évolution du code de la route.
- Analyse des causes et statistiques des accidents de la route.
- Connaître et être capable de comprendre le système du permis à points



GESTION ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL – 3,5 heures :

- Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (les réseaux sociaux, les applications spécifiques à la profession)
- Quelle est notre clientèle ? Quelles sont les autres cibles ?

Formateurs :

- ☞ CHRETIEN Olivier Dirigeant et formateur CFPET
- ☞ STONA Laurent Formateur CFPET
- ☞ LEMERCIER Jacques Formateur CFPET
- ☞ CUZZONI Mauro Formateur CFPET
- ☞ DEHUE Bruno Formateur CFPET

Moyens pédagogiques :

- ☞ La pédagogie sera active et participative
- ☞ Utilisation d'un ordinateur, vidéoprojecteur et d'un tableau interactif
- ☞ QCM d'auto-évaluation utilisés comme fil conducteur de l'action de formation

Déroulement :

- ☞ Nombre de participants : 6 à 15 stagiaires
- ☞ Durée totale : 14 heures
- ☞ Lieux :
- ☞ Dates :
- ☞ Tarif : 290,00 € nets de taxes. Le CFPET n'est pas assujetti à la TVA.

Modalités et suivi programme :

- ☞ Remise d'une attestation de suivi de stage valable 5 ans. Cette attestation est obligatoire pour les conducteurs de taxi en service (*arrêté du 11 août 2017*)